

Edition Spéciale **Elections**

Newsletter



Quelles élections ?

Une double élection : départementales et régionales.

Quand ont-elles lieu ?

Les dimanches 20 et 27 juin de 8h00 à 18h00.

Où ont-elles lieu ?

Dans UN SEUL LIEU : la salle des fêtes de Limeray.

Un seul lieu mais DEUX BUREAUX de VOTE séparés.

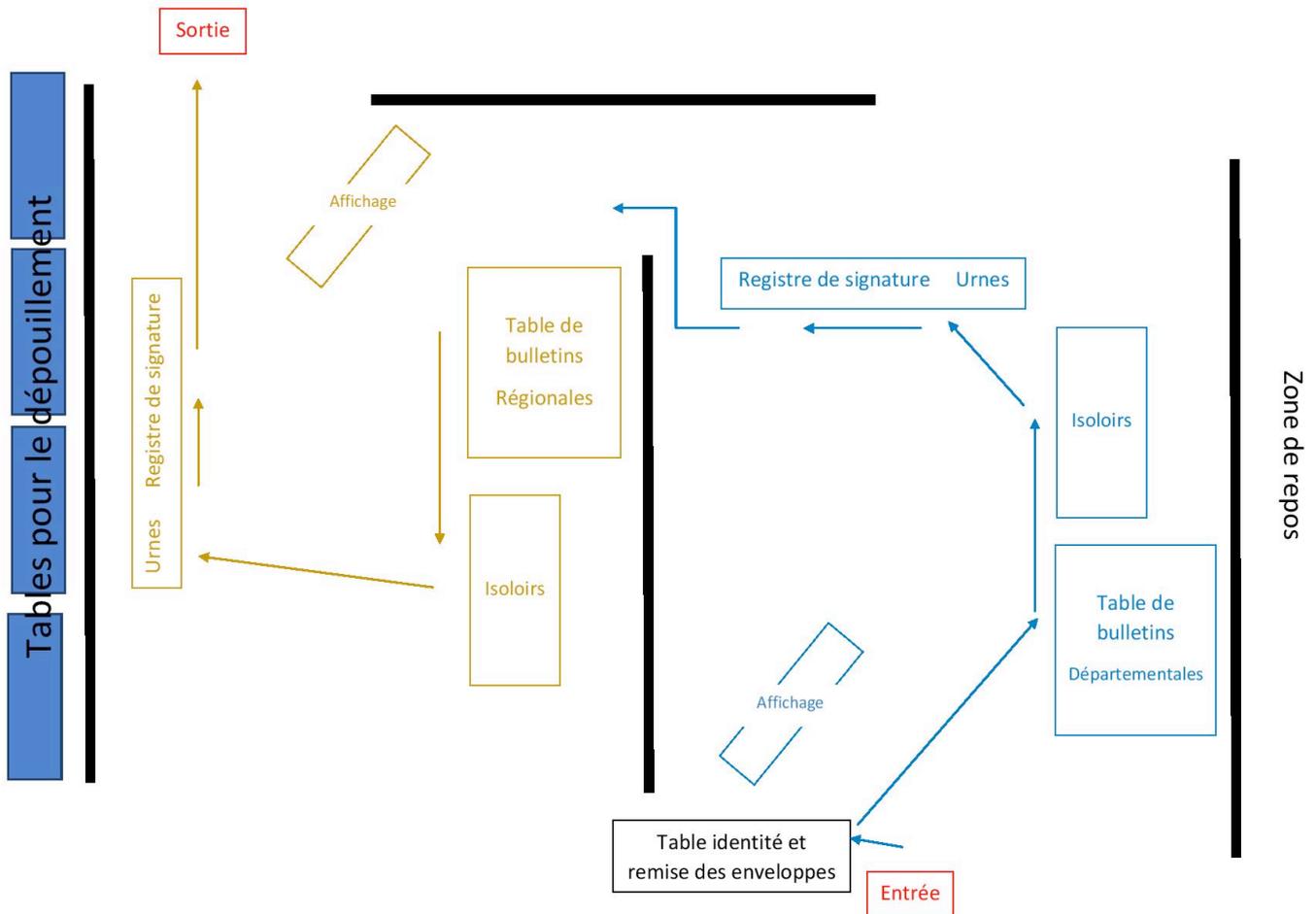
- BUREAU 1 :

- Parcours **BLEU**
- Elections départementales
- 4 binômes de candidats
- Enveloppe bleue

- BUREAU 2 :

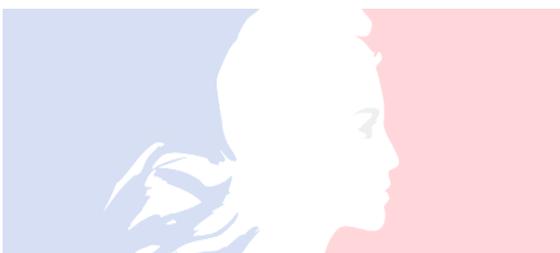
- Parcours **MARRON**
- Elections régionales
- 7 listes de candidats
- Enveloppe marron

Vous pouvez participer à **une seule ou les deux élections.**



Matériel indispensable :

- Une pièce d'identité avec photo (carte d'identité, carte vitale, permis de conduire...) **OBLIGATOIRE**
- Votre carte d'électeur
- Un crayon pour signer le registre d'émargement
- Le port du masque est obligatoire.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RAPPEL

Tout bulletin :

- sans enveloppe,
- raturé,
- avec inscriptions
- ou tout autre signe distinctif
est considéré comme nul.

Concernant le protocole sanitaire...

3 personnes maximum sont acceptés dans le bureau de vote.

Une distance minimale de 1,5 m. est prévue entre chaque votant.

Une file d'attente à l'extérieur est organisée si nécessaire avec **file prioritaire** pour les personnes vulnérables.

Gel hydroalcoolique est à disposition à chaque entrée et sortie de la salle. **L'entrée et la sortie** ne se font pas au même endroit.



ET ENFIN... Gardez votre matériel à portée de main pour
les élections municipales du 04 juillet !